



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cattenom-La-serie-noire-se-poursuit-2-nouveaux-incidents-declares-12-evenements-survenus-sur-le-site-depuis-fin-janvier-2018>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cattenom : La série noire se poursuit : 2 nouveaux incidents déclarés, 12 évènements survenus sur le site depuis fin janvier 2018**

21 mars 2018

France : Cattenom : La série noire se poursuit : 2 nouveaux incidents déclarés, 12 évènements survenus sur le site depuis fin janvier 2018

12 : c'est le nombre d'incidents, plus ou moins graves, survenus sur le site nucléaire depuis la fin du mois de janvier 2018. Nouvelle venue des pompiers le 21 mars 2018 pour une odeur de chaud détectée proche d'un local électrique, et nouvel évènement significatif pour la sûreté qui viennent s'ajouter à la liste déjà longue de ce qu'il s'est passé sur le site en moins de 2 mois. Comme toujours, l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire nous en apprend plus sur cet évènement que la communication de l'exploitant, évènement qui a pour origine une erreur commise lors de réparations et qui n'a été détectée que 3 semaines plus tard. Et pour couronner le tout on apprend par les médias que mi février, plusieurs informations confidentielles ont été dérobées.

Entre le 7 février et le 21 mars 2018, soit en seulement un mois et demi, les pompiers sont venus 8 fois sur le site de Cattenom. [Alerte à l'ammoniaque](#), [fumée en salle des machines](#), [fumée en zone nucléaire](#), [câbles surchauffés dans un local électrique](#), [feu sur un chantier](#), [odeur de brûlé](#) perçue dans différents endroits... Les chantiers actuellement en cours sur le site ne semblent pas se dérouler sereinement.

Mercredi 21 mars 2018 dans l'après midi, c'est une odeur de chaud constatée dans la cage d'escalier d'un local électrique situé dans bâtiment du réacteur n°2, hors zone nucléaire qui les a fait venir. Ils étaient déjà venus le vendredi 16 mars, et à [deux reprises dans une même journée](#) la semaine précédente.

Mais au milieu de ces appels aux secours externes, il y a aussi des déclarations d'incidents significatifs pour la sûreté qui révèle un manque de rigueur de l'exploitant. Le 15 mars, [une](#)

[erreur était découverte dans le système de ventilation inter-enceinte](#) du réacteur 1, affectant une vanne servant à isoler ce système en cas d'accident nucléaire pour limiter la dispersion dans l'environnement de particules radioactives. Cette erreur de câblage a été découverte lors d'un essai sur ce système de ventilation, mais depuis combien de temps était-elle là sans avoir été détectée ?

C'est un peu la même chose qui s'est passée sur le réacteur 2 : une erreur a été commise lors d'un chantier de réfection du revêtement d'une rétention située en zone nucléaire. Un des capteurs qui permet de mesurer le niveau d'eau de refroidissement contenu dans le réservoir donnait des mesures fluctuantes. On sait que cette erreur remonte au 20 février dernier. Le capteur du niveau d'eau de refroidissement contenu dans le réservoir n'était donc pas fiable depuis cette date, un coup de peinture ayant obturé une partie de ce capteur. Mais le dysfonctionnement de ce capteur n'a été détecté que le 15 mars. L'évènement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire comme significatif pour la sûreté le 20 mars 2018, la détection du dysfonctionnement de ce capteur ayant tardé, il est resté trop longtemps hors service par rapport au délai maximal autorisé par les [règles générales d'exploitation](#).

Enfin, sorte de cerise sur le gâteau, on apprend par la presse qu'un vol de documents confidentiels - les plans des systèmes de ventilation des centrales de Cattenom, Paluel et Flamanville - a eu lieu mi février. Ces documents étaient contenus dans des clés USB non cryptées, dérobées dans le véhicule d'un employé en même temps que son badge d'accès à la centrale de Cattenom et que son ordinateur professionnel. Que ce soit en terme de sûreté ou de sécurité, quand on met bout à bout l'ensemble des évènements, on a tout lieu de s'inquiéter sérieusement.

Ce que dit EDF :

- **Unité de production numéro 2 : venue des secours externes** - Le 21/03/18

Le mercredi 21 mars 2018 vers 14h30, les équipes d'EDF sont intervenues en raison d'une **odeur de chaud constatée dans la cage d'escalier d'un local électrique** situé dans bâtiment de l'unité de production n°2, hors zone nucléaire. Conformément aux procédures, les secours externes ont été immédiatement prévenus. Une fois sur place, les pompiers et les équipes EDF ont mené des recherches sur l'origine de cette odeur. Un **chantier de soudage situé à proximité** de la cage d'escalier est à l'origine de la détection de cette odeur de chaud.

Cet événement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations et la sécurité du personnel.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-cattenom/actualites/unite-de-production-numero-2-venue-des-secours-externes-0>

- **Détection de l'indisponibilité d'un capteur de mesure sur l'unité de production n°2** - Le 21/03/18

Le 15 mars 2018, un **écart de mesure a été identifié sur un capteur de niveau d'un réservoir d'eau de refroidissement situé dans la partie nucléaire** de l'installation de l'unité de production n°2. Dès détection de l'écart, les réparations de remise en conformité ont été réalisées, le 16 mars 2018.

Après investigations, les mesures de niveau du capteur fluctuaient très faiblement depuis le 20 février 2018. A cette date, un **chantier de réfection du sol de la rétention** du réservoir était en cours. **La pose d'une couche de peinture a obturé le tubing du capteur qui a défilabilisé les mesures associées.** De manière conservatrice, la direction de la centrale a considéré le capteur indisponible à partir du 20 février.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations car trois autres capteurs assurant la même fonction étaient opérationnels.

L'évènement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) le 20 mars 2018, au **niveau 1** de l'échelle INES, qui en compte 7, en raison de la **durée d'indisponibilité supérieure à nos règles d'exploitation**.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-cattenom/actualites/detection-de-l-indisponibilite-d-un-capteur-de-mesure-sur-l-unite-de-production-ndeg2>

Ce que dit l'ASN :

Le 29/03/18

Indisponibilité d'un capteur de niveau du réservoir de réfrigération et de purification de l'eau des piscines

Le 21 mars 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Cattenom a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un **événement significatif relatif à la sûreté** concernant la **détection tardive de l'indisponibilité de l'une des mesures de niveau du réservoir de réfrigération et de purification de l'eau des piscines du réacteur 2**.

Le système de traitement et de réfrigération des piscines (PTR [1]) assure le **refroidissement, la purification, le remplissage, la vidange et le maintien du niveau de la piscine de stockage du combustible et de la piscine du réacteur** [2].

Le 15 mars 2018, le réacteur 2 du CNPE de Cattenom était en fonctionnement lorsque l'exploitant a mis en évidence une incohérence de la mesure d'un des quatre capteurs de niveau du réservoir PTR.

Après analyse, il apparaît que **les mesures de ce capteur étaient perturbées depuis le 20 février 2018 à la suite de travaux de réfection du local abritant le réservoir PTR, la pose de vernis sur le sol ayant obturé une partie de ce capteur**.

Dès la détection de cet écart, l'exploitant a mené les opérations nécessaires afin de remettre en service ce capteur de niveau.

En cas de situation accidentelle, trois autres capteurs de niveaux étaient disponibles et auraient permis de détecter une baisse de niveau d'eau dans ce réservoir.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Néanmoins, **en raison de la détection tardive de ce défaut, cet événement a été classé au niveau 1** de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-d-un-capteur-de-niveau-du-reservoir-de-refrigeration-et-de-purification>

Ce que disent les médias :

Vol de plans des centrales nucléaires - Le 21/03/18 Par Élise Koutnouyan, France 3 région

Des informations sensibles concernant les centrales nucléaires de Cattenom, Flamanville et Paluel ont été dérobées il y a quelques semaines à Amnéville (Moselle).

L'affaire date du 16 février. Sur un parking d'Amnéville, en Moselle, un employé d'un sous-traitant d'EDF s'est fait fracturer son véhicule professionnel, selon les révélations du Républicain Lorrain confirmées par EDF. Les voleurs y ont dérobé du matériel informatique contenant des informations confidentielles au sujet des centrales nucléaires de Cattenom (Moselle), Flamanville (Manche) et Paluel (Seine-Maritime).

Vol de schémas des systèmes de ventilation

Les objets volés comprennent un **ordinateur portable professionnel** siglé EDF, un **badge d'accès à la centrale de Cattenom** et **deux clés USB**. L'ordinateur crypté ne peut, a priori, être hacké par des amateurs. Le badge a été immédiatement désactivé. **Ce sont les deux clés USB, non sécurisées, qui contenaient les informations sensibles.**

Les documents dérobés sont des schémas des systèmes de ventilation des trois sites nucléaires. L'entreprise prestataire intervenait pour installer des éléments de ventilation à la centrale de Cattenom. On ignore pour le moment si ces données étaient la cible des malfaiteurs, qui ont volé plusieurs véhicules sur ce même parking.

Selon EDF, ces plans ne sont pas structurants pour la sécurité des centrales. Ils ne concernent pas les bâtiments sensibles comme les réacteurs ou combustibles. "Les données sensibles ne quittent pas les centrales", assure l'entreprise.

Le salarié a porté plainte pour ce vol. **La police judiciaire de Metz a été saisie des faits "en raison de leur sensibilité"**, selon le procureur de la République de Nancy cité par le Républicain Lorrain.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/plans-centrales-nucleaires-paluel-flamanville-voles-1444801.amp>

Notes

[1] réservoir d'eau borée (REP)

[2] La piscine du bâtiment du réacteur comporte deux bassins séparés par une cloison amovible, appelée batardeau. Le premier bassin contient la cuve du réacteur et le deuxième des éléments internes à la cuve qui y sont déposés lors des arrêts du réacteur. Ces bassins peuvent être remplis ou vidés indépendamment l'un de l'autre. En période de rechargement, elle est remplie d'eau borée dès que le couvercle de la cuve est retiré, ce qui permet d'effectuer la manutention des assemblages combustibles et d'y stocker, en attente, les composants internes à la cuve.